Exemplaire à retourner avant le 1er mars 2010 avec votre règlement à l'ordre de PAMA à l'adresse suivante :
PAMA/GBS+
1 rue Charles Tellier
60 000 Beauvais

Promouvoir l'Apprentissage dans les Métiers de l'Alimentation

Assistance :
Tél : 01 44 90 88 47
E mail : pama@cgad.fr
Calculez votre taxe sur :
www.cgad.fr

Taxe d'Apprentissage
et Contribution au Développement de l'Apprentissage

N° SIRET : **Code NAF :**

Entreprise :

Bordereau de versement 2010 sur les salaires 2009

Retrouvez toutes les informations sur www.cgad.fr

A propos de l'entreprise

Personne à contacter :
Tél : Fax : e-mail :
Nombre de salariés (au 31/12/09) : Nombre d'apprentis (au 31/12/09) :
Nom du Cabinet comptable :
Adresse :
Tél : Fax : e-mail :
Retour des documents administratifs : ❒ au cabinet comptable ❒ à l'entreprise

Si le montant des salaires bruts (MS) est inférieur ou égal à 96 314 euros et si votre entreprise a occupé au moins un apprenti, vous n'avez pas à remplir ce bordereau. **Attention : il faut remplir ces deux conditions.**

Versement partiel

Exemplaire à retourner avec votre règlement à l'ordre de PAMA avant le 1er mars 2010 à PAMA/GBS+ - 1 rue Charles Tellier - 60 000 Beauvais

Quota apprentissage	FNDMA*	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C		Contribution au développement de l'apprentissage (CDA)
+	+	+	+		+	

Montant versé =

Mode de versement : ❒ Chèque (à l'ordre de PAMA) ❒ Mandat (bénéficiaire : PAMA) ❒ Virement (nouvelles coordonnées bancaires)

Si vous effectuez un virement, merci d'indiquer comme intitulé de virement le nom de votre société.

Coordonnées bancaires de PAMA :
Titulaire du compte : PAMA
Banque : Crédit Lyonnais

code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
30002	04839	0000063931R	33

*FNDMA : Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage

DADS : depuis le 1er janvier 2008, les données relatives à la taxe d'apprentissage et à la CDA sont intégrées à la DADS. Vous n'avez donc plus à envoyer de déclaration Cerfa n°2482 à votre recette des impôts. Pour justifier des versements effectués, PAMA vous délivrera un reçu que vous devrez

Reversements demandés

Attention : l'exactitude du libellé de l'établissement et de l'adresse conditionne le reversement.

Etablissement	Adresse complète	Somme ou %

Association agréée par arrêté interministériel du 9 février 2004 à collecter sur l'ensemble du territoire les versements des entreprises pouvant donner lieu à exonération de la taxe d'apprentissage

Les informations au titre du présent questionnaire sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour PAMA d'exercer sa mission. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par PAMA. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès de PAMA en application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n°78-17 "informatique et libertés".